



PLAN D'ACTION SANITAIRE
MIS EN OEUVRE A PARTIR DU 2 SEPTEMBRE 2021
A ADOPTER PAR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE
EDUCATIVE

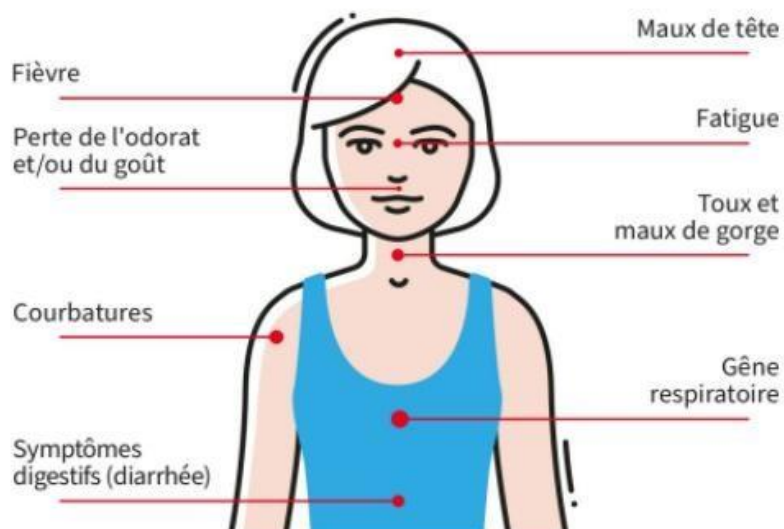
Dans ce document, travaillé en prenant appui sur les directives ministérielles, vous trouverez la mise en œuvre propre à notre école.

Je vous remercie par avance pour votre lecture attentive.

1. Le rôle essentiel des parents et leur engagement :

- **A contrôler la température de leur enfant avant le départ pour l'école.**

**SYMPTÔMES ÉPROUVÉS
COVID-19**



Le rôle essentiel des parents et leur engagement :

- **A ne pas conduire leur enfant et informer l'école en appelant :**

au 02 40 83 50 05 côté maternelle ou 02 40 83 56 85 côté primaire

pour les élèves de PPS PS- MS GS- CP CE1

pour les élèves de CE1 CE2 -CM1 CM2

- en cas de fièvre : 38° ou plus.
- en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- si l'enfant ou un membre du foyer est en attente de résultat ou a été testé positivement.
- si l'enfant ou un membre du foyer est identifié comme cas contact à risque.

- **A venir récupérer leur enfant** dès que possible si ce dernier présente en classe un ou des symptômes évoquant la Covid 19. Dans ce cas, il sera sous la surveillance d'un adulte de l'école, isolé salle ASH côté primaire jusqu'à ce que sa famille vienne le récupérer, avec les autres membres de la fratrie.

- **A informer l'école des résultats s'il y a eu un test** qu'il soit positif ou négatif avant le retour à l'école.

2- Fermeture de classe

- Si un seul cas est confirmé dans la classe de votre enfant, il sera identifié comme cas contact à risque : la classe sera alors fermée pour 7 jours. Il pourra revenir à l'école après cette période de quarantaine de 7 jours en l'absence de symptômes.
- Dans ce contexte **il est donc essentiel que chaque famille anticipe une solution de garde** pour ne pas être pris au dépourvu en cas de fermeture de classe qui pourrait être annoncée à tout moment.

3- Les entrées - sorties et le sens de circulation

➤ **En PS MS GS, 1 seul adulte par famille** est autorisé à :

- Entrer sans masque par le portillon en respectant la distanciation physique.
- Traverser la cour sans s'y attarder en suivant le chemin tracé pour sortir par le portail vert côté collège : l'enfant se rend seul dans la salle de motricité (PPS PS)* et dans sa classe (MS GS) où l'enseignante ou l'ASEM, l'accueillera. * Merci de rester derrière la rambarde sans aller jusqu'à l'entrée de la salle de motricité, de même sans entrer dans le hall pour la classe de MS GS.



Entrée



Sortie

➤ **En CP - CE1* (*élèves de Patricia et Amandine)**

- Les parents ne s'engagent pas dans le couloir étroit qui mène au portillon pour éviter tous croisements de parents.
- L'enfant accède seul à la cour ou une enseignante l'accueillera.

➤ **En CE1 - CE2 et CM1 - CM2**

- Une enseignante sera au portillon, l'autre sera présente dans sa classe pour accueillir les élèves en classe.
- Le soir les élèves sortiront par le grand portail noir.

➤ **Pour tous, amenés à entrer dans les classes**

- Pour des rencontres sur rendez-vous avec l'enseignante, lors des réunions de classe, lors des matinées travaux et pour tous les intervenants extérieurs : entrée masqué en se désinfectant les mains à l'entrée du portillon avec du gel hydro alcoolique.

4- Le protocole sanitaire appliqué dans chaque classe :

Désinfection des mains

- Avec du gel mis par l'adulte uniquement le matin avant d'entrer en classe.

Lavage des mains au savon :

- A chaque passage aux toilettes.
- Au retour des récréations.
- A chaque fois qu'ils éternuent ou toussent.
- Le midi : à la cantine pour les élèves qui y déjeunent ou au domicile pour les élèves qui déjeunent chez eux.
- Le soir après l'école : à la périscolaire pour les élèves concernés ou au domicile pour les élèves qui entrent chez eux.

Port du masque :

- Interdit pour les élèves de PPS PS MS GS.
- Obligatoire dès l'entrée en classe, pour tous les élèves à partir du CP dans les espaces clos.
- Pas de masque dans les espaces extérieurs sur les temps de récréations, de sport, lors des sorties en extérieur.

Parmi les autres mesures :

- Limitation du brassage des élèves lors des récréations et ventilation renforcée des locaux.

Certaines de pouvoir compter sur votre coopération, soyez assurés de notre pleine et entière implication pour ceux qui sont au cœur de l'école : vos enfants, nos élèves.

Céline Houssais.